

Le Conseil de la CNAMTS retoque le projet de COG du gouvernement

Une grande première pour l'Assurance Maladie, le 29 juillet, le Conseil d'Administration de la CNAMTS a refusé de voter le projet de COG présenté par l'Etat.

Le texte soumis au vote du conseil prévoit 3.950 suppressions de postes d'ici 2013, a déclenché la colère des syndicats et constitue une "première" pour la Caisse Nationale.

Caroline Ferreira, administratrice CGT, avait indiqué que si le projet du gouvernement passe « Ca va être une catastrophe, tant pour les personnels que pour les assurés », jugeant les demandes du gouvernement «inacceptables». «On est face à un gouvernement qui est sourd» et «qui applique à l'aveugle **la règle de la RGPP**» (la Révision générale des politiques publiques), a-t-elle accusé.

L'objectif à fin 2013 est de réduire les effectifs de 3.950, soit 5% des 75 200 postes actuellement dans l'Assurance Maladie, ce qui correspond à la moitié des 8.400 départs en retraite prévus sur la période avec un petit bonus de 250.

La précédente COG 2005-2009 a engendré la suppression de plus de 6100 postes dont 1400 postes de plus que ce que le gouvernement demandait à la CNAMTS alors que ces dernières années, le nombre d'assurés a progressé de 14 %.

Ce camouflet pour le gouvernement remet à leur place les adeptes des fusions et mutualisations, qui selon eux, devaient sortir l'Assurance Maladie des difficultés dans laquelle elle se trouve actuellement.

Concrètement, un nouveau projet devra être soumis à un vote du Conseil. Rien n'est fait mais le message est clair : l'Assurance Maladie est au bord de l'asphyxie comme toute la protection sociale.

Le personnel s'en est aperçu, il y a déjà longtemps.

D'ores et déjà, la fédération appelle tous les salariés de la Sécurité Sociale à se mobiliser le 7 septembre 2010 sur le dossier des retraites pour la défense de la Sécurité Sociale !

Montreuil, le 5 août 2010.

Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux CGT

263, rue de Paris Case 536 – 93515 Montreuil Cedex – Tél : 01 48 18 83 56 – Fax : 01 48 59 24 75 – Boite vocale : 01 48 18 81 18

fed@organismesociaux.cgt.fr – www.organismesociaux.cgt.fr